

Joël Richard, éleveur, fait brouter ses vaches près d'une éolienne. Il a participé au financement du parc.



Energie éolienne

Plélan dans le vent

Les habitants de cette commune bretonne, qui ont financé de leur poche l'installation d'éoliennes, ont réussi à rendre leur cité autosuffisante sur le plan électrique tout en gagnant de l'argent. Les dessous d'une initiative pionnière

✍ ARNAUD GONZAGUE ☑ THIERRY PASQUET / SIGNATURES



Leurs frêles silhouettes se découpent sur le ciel breton lorsqu'on débarque par la quatre-voies qui arrive de Rennes. A deux pas de la forêt de Brocéliande, six drôles de fleurs à longues tiges battent le vent. Ces éoliennes qui agitent sereinement leur hélice ne sont pas sorties de terre par magie : elles sont nées de la volonté des citoyens de Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine), qui les ont même en partie financées avec leurs propres deniers. Pas tous les habitants, seulement une petite centaine pour une ville de 3 500 âmes. Mais, à l'heure où la loi de transition énergétique de la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, entend donner un coup de *boost* au financement participatif des énergies renouvelables (vous et moi qui cassons notre tirelire pour installer du solaire et de l'éolien), cette petite ville bretonne désormais autosuffisante en électricité fait figure de pionnière.

A l'origine de l'aventure de Plélan se trouve un homme tout en rondeurs et affrianchant, en dépit de ses 47 ans, un sourire de collégien : Patrick Saultier. Cet ingénieur natif de Lyon ne s'est installé à Plélan qu'à la toute fin des années 1990. Attablé au café Chez Isabelle, en face de la mairie, il expose fièrement son bilan : « Depuis sept ans, quand les Plélanais branchent leur grille-pain, quand la mairie fait marcher la photocopieuse, quand un commerçant allume sa vitrine, ils ne consomment plus un seul kilowatt issu d'une centrale nucléaire ! Car nos éoliennes produisent en moyenne 25 millions de kilowattheures par an, ce qui correspond exactement aux besoins des habitants et des entreprises. » Elu en 2001 adjoint sans étiquette à l'urbanisme, Patrick Saultier a eu cette idée folle d'associer ses administrés au financement de machines à vent. Ses études à Hanovre, en Allemagne, n'ont sans doute pas été pour rien dans cette verte entreprise, ni son expérience de

trois ans dans une ONG dans le sud du Tchad. « J'ai conservé des souvenirs incroyables de ces populations qui, sans moyens, s'unissaient pour creuser un puits. » A Plélan aussi, la question sonnante et trébuchante s'est vite posée. Mobiliser des riverains est une chose, leur faire mettre la main à la poche en est une autre. Surtout dans un pays hypernucléarisé comme la France, où les citoyens sont habitués à ce que l'Etat verrouille toutes les questions énergétiques. « Il n'existe dans tout le pays qu'une grosse dizaine de communes où, comme à Plélan, les riverains financent eux-mêmes des chantiers éoliens », confirme Yannick Régnier, responsable de projet à l'ONG Cler Réseau pour la transition énergétique. En 2004, après une patiente campagne de démarchage en porte-à-porte et des litres d'apéritifs, près de 80 Plélanais ont accepté de devenir actionnaires et obligataires de la société par actions simplifiée (SAS) Brocéliande Energies locales, gérante du parc. Des écolos à barbe de hipster ? Pas du tout. « Il y a un retraité de l'Education nationale, une infirmière, un maçon, un ingénieur, un exploitant agricole... », énumère l'élu. Plélan, avec ses petites maisons en schiste rouge et son maire centre droit, n'a rien d'un nid de bobos. « Moi, j'ai un peu la fibre écologiste, mais mon mari, pas tellement, reconnaît Marie-Françoise Chambrion qui, avec son époux, Jacques, retraité comme elle de France Télécom, a investi 6 000 euros dans l'affaire. C'est vrai que je suis plutôt contre le nucléaire, mais ce qui nous intéressait, c'était surtout la question du développement local. Et puis, si nous perdions nos 6 000 euros, c'était supportable. » Car l'affaire n'a pas été un long fleuve tranquille. « Maintenant que tout ceci est derrière nous, je peux l'avouer, les éoliennes de Plélan m'ont valu des cheveux blancs ! » dit Patrick Saultier. Il a fallu en financer, de coûteuses études pour mesurer le vent, l'acoustique, l'impact sur les oiseaux... Il a fallu en faire et en refaire, de la paperasse, et en démarcher, ➡





Les propriétaires et exploitants agricoles actionnaires fondateurs de Brocéliande Energies locales.

➤ des banques réticentes. In fine, la note des éoliennes, assez abordable pour une entreprise privée, est, pour une petite assemblée de cotisants, plutôt salée : 18 millions d'euros, dont 15 prêtés par les banques et remboursables avec intérêts jusqu'en 2023. Et les promesses de financement n'engagent que ceux qui les croient : « *Un temps, la Caisse des Dépôts et Consignations a promis de nous subventionner à hauteur de 1,5 million, raconte Marie-Françoise Chambrion, mais elle nous a lâchés sans explication, au pire moment, alors que nous avons déjà engagé de lourds frais.* » Saultier, qui avait investi 12 000 euros à titre personnel, abandonné sa carrière d'ingénieur pour devenir directeur général (non rémunéré à l'époque) de Brocéliande Energies locales et même emprunté de l'argent à ses parents pour survivre, a passé alors, comme il le dit, « *un sale Noël* »... « *Il a été héroïque !* estime Jean Aubin, ancien prof de maths et actionnaire des éoliennes de Plélan. *Il a recherché des investisseurs pour remplacer la Caisse, mais les industriels français lui ont claqué la porte au nez.* » Finalement, notre homme a convaincu Electrawinds, un groupe d'Ostende (Belgique) qui acceptait de ne rafler « que » 3% de rentabilité par an pour s'implanter sur le marché hexagonal. Pour autant, les habitants-actionnaires n'ont pas perdu la main sur la gouvernance du projet : « *Electrawinds a accepté, par écrit, que nous représentions 35% de capital et que nous ayons voix au chapitre pour tout* », s'enorgueillit Patrick Saultier.

En 2008, après quatre ans d'efforts, les éoliennes de Brocéliande se sont donc mises à tourner. Et aujourd'hui, pour peu que l'année soit venteuse, elles sont deve-

nues une bonne affaire pour tout le monde. Car elles produisent un courant qui est réinjecté dans le réseau électrique national et qu'EDF est tenu – c'est la loi – de racheter 8,8 centimes par kilowattheure produit. Ce qui rapporte tous les ans la bagatelle de 11 000 euros à la commune et 100 000 euros à la communauté de communes, au titre de diverses taxes foncières et professionnelles. Quant aux actionnaires, ils peuvent se partager chaque année entre 3 et 7% de leur mise – soit entre 180 et 450 euros pour 6 000 euros investis. Ceux qui ont acquis des obligations touchent, eux, un intérêt de 6,5%. Pas mal pour se passer des services du nucléaire ! « *C'est mieux qu'un livret A, oui, mais il ne faut pas faire cela pour l'argent,* tempère Patrick Saultier. *C'est d'abord un geste citoyen.* » Un geste que tout le monde n'apprécie pas : depuis quelques années, de remuantes associations antiéoliennes sont parvenues à bloquer un peu partout en France des projets dénonçant l'enlaidissement des paysages et les nuisances sonores. Plélan aurait-il été épargné ? « *Il n'y a pas eu de mouvement d'opposition, parce que nous avons pris le temps de faire de la pédagogie,*

estime Patrick Saultier, qui reconnaît toutefois que « *quand les éoliennes ont brouillé la réception des téléviseurs de la commune, nous avons dû intervenir très vite pour ne pas susciter de mécontentements* ». Vérification faite, une pétition « anti » a bien circulé en ville en 2008, mais n'a pas accouché d'un mouvement de protestation. « *Il n'empêche qu'en hiver, je suis dérangé par le bruit de ces engins* », se plaint aujourd'hui un habitant situé à un kilomètre des éoliennes, qui jure que sa maison « *a perdu 30% de sa valeur* » et qu'il n'est pas seul dans ce cas. Les agriculteurs alentour, eux, ne semblent pas de cet avis. Pourtant, c'est sur leurs terres que les machines à vent ont été implantées. « *Il y a eu un bon travail d'explication sur le terrain, et aucun d'entre nous ne s'est senti lésé* », fait valoir Joël Richard, éleveur dont les vaches broutent autour d'une des six éoliennes et qui a lui-même investi dans quelques obligations. « *Nous avons fait en sorte qu'aucune de leurs bêtes ne tombe malade à cause des éoliennes* », glisse le directeur de Brocéliande Energies locales dans un sourire mutin. Explication : traditionnellement, un paysan qui accueille une éolienne sur ses terres touche une compensation annuelle. Or il arrive que ce traitement de faveur éveille des jalousies chez ses voisins, qui se mettent soudain à trouver que leurs bêtes souffrent de la présence des éoliennes... Rien de tel à Plélan, grâce à la sagesse rouée de Saultier, fils de paysans : les dix propriétaires agricoles qui étaient favorables à l'installation d'un parc éolien dans leurs champs touchent un pourcentage des 18 000 euros que leur verse tous les ans Brocéliande Energies locales – qu'ils aient finalement accueilli ou non cette éolienne, leur emplacement ayant été décidé tardivement. Une stratégie qui a fait taire les éventuels râleurs et enrayé les maladies bovines... Plélan-le-Grand l'est vraiment. □

Eolien : la France manque de souffle

C'est un paradoxe : alors que l'Hexagone compte l'une des façades maritimes les plus vastes d'Europe et des terres agricoles à l'avenant, ses vallons ne se hérissent que de 4 500 à 5 000 éoliennes. Celles-ci ne produisent aujourd'hui que 9 gigawatts par an, soit moins de 4% du total de l'électricité consommée en France. C'est quatre fois moins qu'en Allemagne, et ne parlons pas du Danemark : là-bas, les puissances d'Eole participent à un tiers du bouquet électrique ! Il faut dire que la loi danoise oblige les constructeurs d'éoliennes à ouvrir systématiquement leur capital à l'investissement des citoyens, ce qui peut faire naître une appétence locale manquant sous nos cieux. Cette option est d'ailleurs envisagée par la loi de transition énergétique. Mais elle risque bien de passer à l'as, car elle n'est pas du goût des constructeurs d'éoliennes. Ceux-ci jugent en effet trop complexe d'associer M. et Mme Tout-le-Monde à leur tour de table. A. G.